



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

reclassement professionnel

Question écrite n° 39548

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les orientations qu'elle entend prendre à l'égard des centres interinstitutionnels de bilans de compétences (CIBC). Les CIBC jouent un rôle très important notamment par leur capacité d'innovation, d'expérimentation et d'animation. Les responsables des CIBC qui ont à coeur de défendre l'organisation et le financement de cette structure s'inquiètent, à juste titre, du transfert, au profit de l'ANPE, de la gestion des financements jusqu'alors confiés aux CIBC. En effet, les CIBC risquent de ne devenir que de simples sous-traitants de l'ANPE sur des prestations standardisées, c'est pourquoi il lui demande de lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre en faveur de ces structures indispensables.

Texte de la réponse

La loi de finances pour 2000 dispose que les crédits d'intervention de l'Etat auprès des centres interinstitutionnels de bilans de compétences (CIBC) sont transférés à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE). D'un point de vue financier, le soutien de l'Etat aux CIBC ne sera pas affecté par cette opération. Par ailleurs, ce transfert ne traduit en rien une interrogation sur la qualité des prestations assurées par les CIBC. L'objectif poursuivi par le Gouvernement est de construire un nouveau partenariat au service de l'orientation des demandeurs d'emploi sans que les missions des CIBC soient remises en cause. A cette fin, l'ANPE mobilisera les moyens qui lui sont affectés dans le respect des termes de la lettre de commande que lui a adressée la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP). Par ailleurs, le dialogue institutionnel entre le Groupe national de liaison des CIBC et les services de la formation professionnelle se poursuivra, notamment à travers la mise en place d'un comité de suivi chargé de s'assurer que ce transfert s'effectue dans de bonnes conditions.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39548

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 1999, page 7368

Réponse publiée le : 20 mars 2000, page 1843